



Département
Orne
Arrondissement
Alençon

Commune de Juvigny Val d'Andaine

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JANVIER 2020

<i>Nombre de conseillers En exercice : 69 Présents : 36 Date de convocation : 21 janvier 2020</i>	L'an deux mil vingt, le vingt-sept janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle polyvalente de la commune déléguée de Juvigny sous Andaine sous la présidence de Monsieur Bernard MOREAU, Maire
---	---

Etaient présents (36) :

Jacky BESLARD	André GERARD	Nadège LETELLIER
Henri BONNEL	Didier GERARD	Annick LIBERT
Dominique BRETON	Marcelle GERARD	Brigitte LIBERT
Stéphane BRUNEAU	Gérard GRANDIN	Rémy LOUVEL
Chantal CANEVET	Martin GRIPON	Annie MARINARO
Gérard CHARCELLAY	Mireille GUYOT	Bernard MOREAU
Pascal CHRETIEN	Marie LABASTIE	Maryse MUGICA
Françoise DUMESNIL	Laurent LEBLANC	Jean PETRON
Jean-Marie DUMESNIL	Didier LEROUX	Daniel POUSSIER
Bernadette DURAND	Henri LEROUX	Isabelle PREEL
Jean GARNIER	Jean-Paul LEROUX	Claudine ROETZINGER
Loïc GAUTIER	Hervé LEROYER	Sylvie SERAIS

Absents (33) : Fabienne AGUITTON - Jean-Claude ANNE - Emmanuel BEDU - Valérie BEUSCART - Didier BOISGONTIER - Evie BOUTELOUP - Éric BOUVIER - Sylvie BRAULT - Pascal BRUNET - Denis COURTEILLE - Bertrand DABOUX - Philippe DEROUAULT - Anthony ERNOULT - Daniel FORGET - Hugues FOURRE - Mathieu GERARD - Madeleine GODEFROY - Sophie GRIVOIS - Daniel JOUIN - Fabien LECUYER - Patrice LESELLIER - Gérard LEUDIÈRE - Josèphe LEVENEUR - Dominique LEVERRIER - David LINSTÉAD - Charles MERLIER - Marie-Caroline MONSALLIER - Michel MOREAU - Philippe PETRON - Martine PHILIPPE - Alain POUSSIER – Daniel POUTEAU - Anne-Marie VOISIN

Pouvoir (4) : Bertrand DABOUX à Nadège LETELLIER – Madeleine GODEFROY à Bernard MOREAU – Sylvie BRAULT à Gérard GRANDIN – Fabien LECUYER à Daniel POUSSIER

Madame Maryse MUGICA a été désignée secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- 1 - Maîtrise d'œuvre VRD pour la construction de 6 logements par Orne Habitat à Juvigny sous Andaine
- 2 - Estimation prévisionnelle des travaux VRD pour la construction de 6 logements par Orne Habitat à Juvigny sous Andaine
- 3 - Vente au profit d'Orne Habitat de l'assiette foncière des logements à construire et des jardins privés
- 4 - Demande de DETR : Travaux de VRD pour la construction de 6 logements locatifs dans le prolongement de la résidence de La Forge sur la commune déléguée de Juvigny sous Andaine
- 5 - Résultat de l'appel d'offres pour la réhabilitation et l'extension d'une maison en mairie
- 6 - Inscription au programme de voirie de la CDC Andaine-Passais : aménagement de trottoirs et effacement des réseaux pour la commune déléguée de La Baroche sous Lucé (rue de l'Abbé Coupel, rue de la Vannerie pour partie et rue des Andaines)
- 7 - Ouverture de crédits

2020001	Maîtrise d'œuvre VRD pour la construction de 6 logements par Orne Habitat à Juvigny sous Andaine
----------------	---

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du choix du bureau d'étude chargé de la maîtrise d'œuvre pour la partie VRD de la construction de 6 logements par Orne Habitat. Deux candidats seulement ont déposés une proposition financière :

- . Cabinet Dominique BELLANGER : 5 850,00 € HT (7 020,00 € TTC)
- . SAS TOPDESS : 5 625,00 € HT (6 750,00 € TTC)

En vertu de la délibération du conseil municipal n° 2019130 du 18 décembre 2019 autorisant Monsieur le Maire à retenir le bureau d'étude offrant les meilleures garanties techniques, financières et professionnelles, la société TOPDESS a été retenue pour la maîtrise d'œuvre.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, par 40 voix Pour, approuve le choix de Monsieur le Maire et lui donne tout pouvoir pour signer toute pièce relative à la présente délibération.

2020002	Estimation prévisionnelle des travaux VRD pour la construction de 6 logements par Orne Habitat à Juvigny sous Andaine
----------------	--

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'estimation financière des travaux VRD pour la construction de 6 logements par Orne Habitat à Juvigny sous Andaine établit par la société TOPDESS :

LOT 1 :

. travaux préliminaires	: 4 100,00 € HT
. voirie 1 ^{ère} phase	: 27 260,00 € HT
. réseaux eaux usées et pluviales	: 31 050,00 € HT
. voirie 2 ^{ème} phase	: 31 873,00 € HT
TOTAL	: 94 283,00 € HT

LOT 2 :

. travaux tranchées	: 4 120,00 € HT
. AEP	: 5 270,00 € HT
. éclairage public	: 9 440,00 € HT
. France télécom	: 3 590,00 € HT
. ENEDIS	: 10 200,00 € HT
TOTAL	: 32 620,00 € HT

TOTAL GENERAL (tranche 1 et 2) : 126 903,00 € HT (152 283,60 € TTC)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 40 voix Pour :

- accepte l'estimatif des travaux proposé par la société TOPDESS,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents et actes nécessaires à la conduite à bonne fin de la présente délibération.

2020003	Vente au profit d'Orne Habitat de l'assiette foncière des logements à construire et des jardins privés
----------------	---

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que Orne Habitat est propriétaire de divers logements locatifs sociaux sur la commune déléguée de Juvigny sous Andaine, dont 10 logements sur le groupe dénommé « Résidence de la Forge ».

D'un commun accord et eu égard aux besoins locatifs sur ce secteur, la commune et Orne Habitat ont envisagé de construire 6 logements (4 PLUS et 2 PLAI) à proximité immédiate de ce groupe.

A cet effet, il est nécessaire pour Orne Habitat d'étendre la propriété de son emprise foncière afin de pouvoir réaliser les nouvelles constructions souhaitées. Aussi, pour construire ces logements, une partie de la parcelle cadastrée section AB n° 531, récemment acquise par la commune a été ciblée comme terrain d'assiette (acte notarial signé en l'étude de Maître Richard-Emmanuel GUIBERT, notaire à Juvigny Val d'Andaine le 9 janvier 2020).

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de :

- céder à Orne Habitat, une partie de la parcelle cadastrée section AB n° 531 (hors voirie conservée par la collectivité) correspondant à l'assiette foncière des futurs logements et des jardins privés, au prix de 10,00 €,
- décider que les frais de bornage et d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

Le géomètre sera saisi prochainement par Orne Habitat à l'effet de délimiter la partie de la parcelle AB n° 531 qui sera acquise par Orne Habitat.

Conformément à l'article L.451-5 du Code de la Construction et de l'Habitation, les Services de France Domaine sont en cours de consultation.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, par 40 voix Pour :

- autorise l'acquisition de l'assiette foncière cadastrée pour partie section AB n° 531, moyennant une somme de 10,00 € et aux conditions ci-dessus énoncées,

- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents et actes relatifs à la présente délibération.

2020004	Demande de DETR : Travaux de VRD pour la construction de 6 logements locatifs dans le prolongement de la résidence de La Forge sur la commune déléguée de Juvigny sous Andaine
----------------	---

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune déléguée de Juvigny sous Andaine envisage effectuer des travaux de voirie et réseaux divers dans le cadre de la construction de 6 logements locatifs dans le prolongement de la résidence de La Forge.

Le coût de ces travaux est estimé à 126 903,00 € HT (152 283,60 € TTC) et la maîtrise d'œuvre à 5 625,00 € HT (6750,00 € TTC).

Monsieur le Maire présente le plan de financement suivant et demande au conseil municipal de bien vouloir en délibérer :

VRD	: 126 903,00 € HT (152 283,60 € TTC)
Maîtrise d'œuvre	: 5 625,00 € HT (6 750,00 € TTC)
Subvention DETR (20% + 10%)	: 39 758,00 €
Emprunt	: 119 275,60 € TTC

Le conseil municipal, après avoir délibéré par 40 voix POUR :

- accepte d'effectuer les travaux de VRD afférents à la construction de 6 logements locatifs dans le prolongement de la résidence de La Forge à Juvigny sous Andaine,
- demande que le dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR soit constitué,
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2020,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les pièces et actes relatifs à la présente délibération.

2020005	Résultat de l'appel d'offres pour la réhabilitation et l'extension d'une maison en mairie
----------------	--

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission d'appel d'offres, s'est réunie le 4 décembre 2019 et le 15 janvier 2020 afin de procéder à la réception des offres déposées sur la plateforme de dématérialisation pour les travaux de réhabilitation et d'extension d'une maison en mairie. Ces offres, étant conformes au règlement de consultation, ont donc été comparées et analysées par l'Atelier JSA (maître d'œuvre).

Le jugement des offres a été effectué au moyen des critères suivants :

- . critère n° 1 : le prix des prestations pour **40 %**
- . critère n° 2 : mémoire technique pour **60 %**

Après comparaisons et analyses, le résultat des offres est le suivant :

Registre des délibérations de la commune de Juvigny Val d'Andaine
- Séance du 27 janvier 2020 -

N° du lot	Intitulé du lot	Entreprise	Montant HT	Valeur financière 40 %	Valeur technique 60 %	Total
1	Désamiantage Déplombage	SAN S.T.A.P.	24 840,00	40 %	45 %	85 %
2	Terrassement VRD	F.M.T.P.	25 422,00	40 %	45 %	85 %
3	Démolitions, maçonnerie, gros œuvre	R. POTTIER Fils	159 476,73	40 %	41,25 %	81,25 %
4	Charpente, couverture, étanchéité, bardage	SAS BRUNO	87 220,18	40 %	45 %	85 %
5	Menuiseries extérieures aluminium	S.M.A.	67 927,50	40 %	45 %	85 %
6	Serrurerie, métallerie	Flers MECA SAS	20 770,00	40 %	45 %	85 %
7	Menuiseries intérieures	SARL Daniel CHEVALIER	31 103,21	40 %	45 %	85 %
8	Cloisons, doublage, plafonds	SARL Daniel CHEVALIER	37 226,44	40 %	45 %	85 %
9	Faux plafonds	Pas d'offre (estimation)	12 500,00			
10	Carrelage, faïence	R. POTTIER Fils	11 815,69	40 %	45 %	85 %
11	Peinture, revêtement murs et sols	LEVERRIER Peinture	30 000,26	40 %	45 %	85 %
12	Plomberie, chauffage, ventilation	SAS S.C.F.	90 438,69	40 %	41,25 %	81,25 %
13	Electricité	E.B.I	75 390,49	40 %	45 %	85 %

Monsieur le Maire précise que le maître d'œuvre a prévu une somme de 13 000,00 € HT en imprévus divers.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, par 40 voix Pour :

- décide de retenir les entreprises désignées ci-dessus pour un montant total de 674 131,19 € HT (808 957,43 € TTC), 687 131,19 € HT (824 557,43 € TTC) imprévus compris,
- autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation pour le lot n° 9 (faux plafonds),
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces et actes relatifs à la présente délibération.

2020006	Inscription au programme de voirie de la CDC Andaine-Passais : aménagement de trottoirs et effacement des réseaux pour la commune déléguée de La Baroche sous Lucé (rue de l'Abbé Coupel, rue de la Vannerie pour partie et rue des Andaines)
----------------	--

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune déléguée de La Baroche sous Lucé souhaite que les travaux d'aménagement de trottoirs et d'effacement des réseaux soient inscrits au prochain programme des travaux de voirie de la communauté de communes Andaine-Passais. Cela concerne la rue de l'Abbé Coupel, la rue de la Vannerie pour partie et la rue des Andaines).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 40 voix Pour, demande que les travaux d'aménagement de trottoirs et d'effacement des réseaux de la commune déléguée de La Baroche sous Lucé soient inscrits au prochain programme de voirie de la communauté de communes Andaine-Passais et charge Monsieur le Maire d'en informer Monsieur le Président de ladite communauté.

2020007	Ouverture de crédits
----------------	-----------------------------

Monsieur le Maire expose que l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales dispose que :

"Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette".

Monsieur le Maire propose l'ouverture de crédits avant le vote du budget primitif 2020 des dépenses suivantes d'investissement :

- article 2132 – logement rue de l'Abbé Coupel (commune déléguée de La Baroche sous Lucé) : réfection du carrelage pour un montant de 4 000,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal, par 40 voix Pour :
- autorise Monsieur le Maire, jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2020, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Numéro d'ordre des délibérations

Date	Numéro	Objet	Page
27/01/2020	2020001	Maîtrise d'œuvre VRD pour la construction de 6 logements par Orne Habitat à Juvigny sous Andaine	2
27/01/2020	2020002	Estimation prévisionnelle des travaux VRD pour la construction de 6 logements par Orne Habitat à Juvigny sous Andaine	2
27/01/2020	2020003	Vente au profit d'Orne Habitat de l'assiette foncière des logements à construire et des jardins privatifs	3
27/01/2020	2020004	Demande de DETR : Travaux de VRD pour la construction de 6 logements locatifs dans le prolongement de la résidence de La Forge sur la commune déléguée de Juvigny sous Andaine	4
27/01/2020	2020005	Résultat de l'appel d'offres pour la réhabilitation et l'extension d'une maison en mairie	4
27/01/2020	2020006	Inscription au programme de voirie de la CDC Andaine-Passais : aménagement de trottoirs et effacement des réseaux pour la commune déléguée de La Baroche sous Lucé (rue de l'Abbé Coupel, rue de la Vannerie pour partie et rue des Andaines)	6
27/01/2020	2020007	Ouverture de crédits	6